Nous agissons (depuis longtemps et continuons !)

« Nous » : ***ensemble de 32 associations indépendantes qui, depuis 5 ans, décident au cas par cas de suivre les propositions d'actions communes de telles d'entre elles. Toutes participent à tout ou partie des campagnes en synergie inter-associative décrites ci-dessous.*** (*détails de chacune sur : www.avenir-langue-francaise.fr*)

Nos campagnes et principales actions en cours :

1)Depuis 2012 en France, et 2015 au Québec et en Wallonie : campagne « Communes pour la langue française » des 32 associations sur la base d'un même **manifeste franco-québécois**. Nous présentons donc une sorte d'**équivalent d'un referendum sur le français en France** par le vote du **manifeste** par des centaines de conseils municipaux représentatifs de la diversité géographique, politique, économique, culturelle et linguistique de la France. Le montrent ces exemples de communes emblématiques votantes, telles Baccarat, Cambrai, Cognac, Eschentzwiller, Evian, Grignan-Sévigné, Lunéville, Menton, Oloron-Sainte-Marie, Pézenas, Pompadour, Provins, Riviera française (Agglo de 15 com., dont Roquebrune, La Turbie, Tende, La Brigue), Rueil-Malmaison, Saumur, Sénonais (29 com), Suresnes, Tulle, Valmont, Verdese (Corse), Verdun (Meuse), Versailles, Vézelay, Villers-Cotterêts. Outre-Mer : 4 en Nouvelle-Calédonie, Nuku Hiva en Polynésie, ont voté ce manifeste. **Hors de France,** 28 communes s'ajoutent aux françaises : 23 au Québec. 4 en Wallonie ; 1 en vallée vaudoise italienne **:** la Pignerol de Fouquet et du Masque de Fer… Liste complète : www.avenir-langue-francaise.fr

2) Depuis 2013 : campagne post-loi-Fioraso de nos 32 associations par des recours gracieux - puis contentieux devant six tribunaux administratifs - contre l'imposition par certaines universités (dont l'ENS…) de formations diplômantes exclusivement en anglais.

3) Depuis avril 2016 : campagne pour l'**amendement « droit au français »**, esquisse d'ALF d'une proposition d'amendement parlementaire au projet de loi « Égalité et citoyenneté » en. Un colloque spécial, tenu le 12 mai au Sénat a adopté la démarche, avec les sénateurs Mme M. André, MM. Lemoyne et Legendre, M. J. Toubon Défenseur des Droits, ainsi que les députés MM. Pascal Terrasse (PS) et Jacques Myard (LR), qui se sont faits porteurs de l'amendement.

3) **Depuis le 23 juin 2015 : campagne** « **Brexit et langues officielles de l'UE »,** pour tirer la conséquence linguistique du Brexit, logique à nos yeux : chasser l'anglais de son rôle de langue **officielle** et abusivement dominante dans l'UE, privilégiée jusqu'à devenir quasi unique en fait, au bénéfice politique, culturel et économique (énorme) de l'empire anglo-saxon. Nos associations ont saisi nos dirigeants français et – en français *et* dans leurs langues respectives - des associations allemandes et italiennes, afin de trouver dans notre camp en Europe tel ou tel Chef d'État ou de gouvernement doté d'assez de vision, de charisme pour la faire partager, et de courage pour faire le premier pas en Conseil européen et donner le signal à d'autres chefs prêts à entraîner leurs propres États et peuples dans cette difficile mais belle aventure qui devrait être d'abord française**,** propre à séduire aussi les partisans d'une vraie Europe européenne, non vassale, libérée de l'empire. Il s'agit de redonner tout son sens politique à la formule du grand Européen Umberto Eco : « La langue de l'Europe, c'est la traduction ». L'enjeu est à la fois national, international, social et **civilisationnel.**

4) Depuis décembre 2016 : campagne contre le slogan en anglais « *made for sharing* » triomphalement projeté le 3 février sur la Tour Eiffel, avec inauguration en anglais, pour

présenter la candidature de Paris à l'organisation des JO de 2024 : nos associations ont contribué à lancer le tollé médiatique ; et l'une d'elles l'*AFRAV*, sise à Manduel près de Nîmes, soutenue par toutes les autres, a déposé un recours devant la juridiction administrative.

5) Depuis décembre 2016 : campagne de sensibilisation des candidats 2017 à la Présidence de la République 35 de nos associations, dont quatre québécoises et une belge, ont adressé une lettre et un solide dossier à tous les candidats pour leur proposer d'endosser leurs 14 propositions pour une politique audacieuse du français et de la Francophonie. Quatre candidats ont endossé par écrit tout ou une très grande partie de ces engagements : M. David Saforcada (*France bonapartiste*), non parrainé, et trois parrainés : MM. Asselineau, Dupont-Aignan, et Mélenchon. Nos associations se tournent maintenant vers des candidats à la députation.

Nos associations seraient heureuses d'accueillir en vous l'adhérent, le militant, le mécène.

Albert Salon, docteur d'Etat ès lettres, ancien instituteur, conseiller culturel et de coopération, puis ambassadeur de la France ; commandeur du Mérite national, officier du Mérite béninois, chevalier du Mérite allemand (***Bundesverdienstkreuz am Band*** ; président d'*Avenir de la langue française (ALF),* du *Forum francophone international (FFI-France*), co-animateur de réseaux francophones internationaux, médaille Senghor de la Francophonie reçue en 2014 de M. Abdou Diouf, au siège de l'O*rganisation internationale de la Francophonie (OIF*), médaille d'or 2016 de la *Société d'Encouragement au Progrès (SEP*).